

# Enseigner le fait religieux



La création d'une école publique et laïque au 19<sup>ème</sup> siècle est une étape essentielle de la laïcité en France. Condorcet, Victor Hugo, Jules Ferry notamment, ont œuvré à la création de cette école laïque qui accueille tous les enfants quelles que soient leurs convictions ou leurs croyances. Les lois de laïcisation de l'école conduites par Jules Ferry en 1882 suppriment l'enseignement de la morale religieuse au profit d'une instruction morale et civique. En 1905, la loi de séparation de l'église et de l'état est votée. La France devient une république laïque.

La place de la religion dans l'école a pourtant toujours fait débat.

En 2002, **Jack Lang**, ministre de l'Education nationale, commande au philosophe Régis Debray un rapport sur «l'enseignement du fait religieux dans l'école Laïque». **L'Institut Européen en Sciences des Religions** est créé. Il participe à la mise en œuvre de l'enseignement du fait religieux à l'école primaire et dans l'enseignement secondaire. Il propose des stages de formation initiale et continue aux personnels de l'éducation nationale.

L'enseignement du fait religieux est inscrit au socle commun de connaissances et de compétences depuis 2006. Les faits religieux ne font l'objet d'aucun enseignement spécifique mais sont présents dans les programmes de plusieurs disciplines, comme l'histoire, les lettres, l'histoire des arts ou la philosophie.

En 2011, un Séminaire national sur l'enseignement du fait religieux dans une école laïque, est organisé les 21 et 22 mars 2011 par la DGESCO en partenariat avec l'Institut européen en sciences des religions. Le séminaire a été l'occasion de dresser un état des lieux sur la question et de faire le point sur les expériences européennes.

Ne faut-il pas instruire les élèves de manière laïque sur ce que sont les religions et sur la façon dont elles ont façonné notre monde ?

**Philippe Joutard**, historien affirme que *«la connaissance des cultures religieuses est nécessaire à l'intelligence de nos sociétés, de leur passé et de leur présent, de leur patrimoine littéraire et artistique, de leur système juridique et politique»*. En effet, il n'y a pas de groupe humain sans religion, élément essentiel de toute civilisation. Les religions sont autant de clés dans la compréhension du patrimoine culturel des sociétés et du monde contemporain.

Ce zoom sur l'enseignement et la religion propose des ressources qui permettront autant la réflexion que la mise en œuvre de cet enseignement dans les établissements scolaires.

